

ORIGINAL EQUIPMENT WARRANTY

(For U.S. & Canada)

Blodgett warrants to each original Buyer that its electrically-heated or gas-fired units will be free from defects in material and workmanship for the period specified below. Blodgett's obligation under this warranty shall be limited to replacing or repairing, at its option, any part found to be defective within the specified warranty period.

PRODUCTS COVERED	PARTS	LABOR	DOOR
DFG Series, Mark V Series, CTB Series	3 year	2 year	2 additional years*
XR8 Series and Deck Ovens	2 year	1 year	3 additional years*
Zephaire Series	2 year	2 year	1 additional years*
All Combi, Hydrovection and Flavorsmoke 450	1 year**	1 year	No additional years
Sveba Dahlen P Series Deck Ovens	2 year	1 year	No additional years

* Parts only, excluding glass

** 90 day limited warranty on door gaskets

The warranty period begins upon the earlier of the date of installation or 90 days after shipment of the covered product. Any labor expense or part failure incurred after the warranty period will be the responsibility of the end user. Blodgett agrees to pay the authorized Blodgett service agency within the United States or Canada for any labor required to repair or replace, at Blodgett's option, any part which proves to be defective due to defects in material or workmanship during the warranty period. This warranty includes travel time not to exceed two (2) hours and mileage not to exceed one hundred (100) miles, round trip.

This warranty does not cover any defect due to, or resulting from, ordinary wear and tear, handling, abuse, misuse, improper ventilation, or harsh chemical action, nor shall it extend to any unit from which the serial number has been removed or altered, or modifications made by unauthorized service personnel or damage by flood, fire or other acts of God. Adjustments such as calibrations, leveling, tightening of fasteners or plumbing connections normally associated with original installation are the responsibility of the dealer or installer and not that of Blodgett.

Blodgett, or its suppliers, shall not be liable, directly or indirectly, under any circumstances for consequential or incidental damages, including, but not limited to: (i) any loss of business or profits; and (ii) labor, material or other charges, claims losses or damages incurred or suffered from, in connection with or in consequence of the working upon, alteration, or repair of any such defective products or parts by persons or firms other than Blodgett.

For any oven that connects to a water source, the use of good quality feed water is the responsibility of the Owner-User (see Water Quality Recommendations below). THE USE OF POOR QUALITY FEED WATER WILL VOID EQUIPMENT WARRANTIES. FOR COMBI OVENS, STEAM GENERATOR MAINTENANCE IS THE RESPONSIBILITY OF THE OWNER-USER AND IS NOT COVERED BY THIS WARRANTY. Preventive maintenance records must be available showing descaling performed at recommended intervals.

WATER QUALITY RECOMMENDATIONS

- Total dissolved solids: 40-125 ppm
- Hardness: 35-100 PPM
- Silica: < 13 PPM
- Chlorides: < 25 PPM
- pH Factor: 7.0 - 8.5
- Chlorine: < 0.2 PPM
- Chloramine: < 0.2 PPM

THIS WARRANTY AND THE OBLIGATIONS ASSUMED BY BLODGETT ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER LIABILITIES AND WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED. BLODGETT MAKES NO REPRESENTATION OR WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, OR ANY OTHER MATTER WITH RESPECT TO THE PRODUCTS SOLD HEREUNDER, WHETHER USED ALONE OR IN COMBINATION WITH OTHER EQUIPMENT. This warranty gives buyer specific legal rights, and buyer may have other rights which vary from state to state.

IMPORTANT NOTICE

The end-user purchasing a Blodgett product to which this warranty applies is urged to register their product online at www.blodgett.com. Upon registration, the warranty period will commence as provided above. If the product is not registered, then the warranty period will be deemed to have commenced on the date of invoice for the particular unit to the dealer or other intermediate customer, which may have the effect of reducing substantially the duration of the warranty period. Blodgett equipment is designed to operate in a commercial application only. The warranty does not apply when installed in a residential setting.

BLODGETT OVENS

44 Lakeside Avenue, Burlington, Vermont 05401 USA Telephone (802) 658-6600 FAX: (802) 864-0183

GARANTIE D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE

(Pour les États-Unis et le Canada)

Blodgett garantit à chaque acheteur d'origine que ses appareils chauffés à l'électricité ou au gaz seront dépourvus de vice de matériau et de fabrication pendant la période spécifiée ci-dessous. L'obligation de Blodgett dans le cadre de cette garantie est limitée au remplacement ou à la réparation, selon son option, de toute pièce s'avérant être défectueuse pendant la période de garantie spécifiée.

PRODUITS COUVERTS	PIÈCES	MAIN D'ŒUVRE	PORTE
Série DFG, Série Mark V, Série CTB (comprenant four à convection avec surface de cuisson)	3 ans	2 ans	2 ans de plus*
Série XR8, et Fours de Plateforme	2 ans	1 ans	3 ans de plus*
Série Zephaire	2 ans	2 ans	1 ans de plus*
Tous les produits de Combi, Hydrovection et Flavorsmoke 450	1 ans**	1 ans	Pas d'année supplémentaire
Sveba Dahlen P Série Fours de Plateforme	2 ans	1 ans	Pas d'année supplémentaire

* uniquement les pièces, sauf le verre

** Garantie limitée de 90 jours sur les joints de porte

La période de garantie commence à la date d'installation ou 90 jours après l'expédition du produit couvert (selon la première éventualité). Toute dépense de main d'œuvre ou défaillance de pièce survenue après la période de garantie sera à la charge de l'utilisateur final. Blodgett accepte de payer l'agence de service Blodgett autorisée aux États-Unis ou au Canada pour tout travail nécessaire pour réparer ou remplacer, à l'option de Blodgett, toute pièce qui s'avère être défectueuse à cause d'un vice de matériau ou de fabrication pendant la période de garantie. Cette garantie inclut un temps de déplacement d'un maximum de deux (2) heures et un kilométrage d'un maximum de cent (100) miles (161 km) aller-retour.

Cette garantie ne couvre aucun vice dû à, ou causé par, l'usure ordinaire, la manutention, l'abus, la mauvaise utilisation, la mauvaise ventilation ou l'action d'un produit chimique fortement réactif ; elle ne couvre pas non plus les appareils dont le numéro de série a été retiré ou modifié, ou sur lesquels des modifications ont été apportées par le personnel de service non autorisé, ou qui ont été endommagés par une inondation, un incendie ou d'autres cas de force majeure. Les réglages tels que les étalonnages, la mise à niveau, le serrage des attaches ou des connexions de tuyauterie, normalement associés à l'installation initiale, sont à la charge du concessionnaire ou de l'installateur, et non pas de Blodgett.

Blodgett, ou ses fournisseurs, ne sera pas responsable, directement ou indirectement, quelles que soient les circonstances, pour les dommages indirects ou imprévus, incluant, mais sans limitation : (i) toute perte d'affaire ou de profit ; et (ii) les frais de main d'œuvre, de matériau ou autres, les réclamations de perte ou de dommage encouru ou subi du fait de, en conjonction avec, ou par suite de, l'altération, le travail ou la réparation de tous ces produits ou pièces défectueux par des personnes physiques ou morales autres que Blodgett.

Pour n'importe quel four branché sur une source d'eau, il appartient au propriétaire-utilisateur d'utiliser une eau d'alimentation de bonne qualité (consultez les Recommandations concernant la qualité de l'eau ci-dessous). L'UTILISATION D'UNE EAU D'ALIMENTATION DE MAUVAISE QUALITÉ RENDRA NULLES LES GARANTIES PROTÉGÉANT L'ÉQUIPEMENT. POUR CE QUI EST DES FOURS COMBINÉS, L'ENTRETIEN DU GÉNÉRATEUR DE VAPEUR EST LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE-UTILISATEUR ET N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE. Des dossiers d'entretien préventif doivent être disponibles pour prouver que le détartrage a été effectué aux intervalles recommandés.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA QUALITÉ DE L'EAU

- Matières Totales Dissoutes: 40-125 parties par million
- Chlorures: < 25 parties par million
- Chlorine: < 0.2 parties par million
- Dureté: 35-100 parties par million
- Valeur du pH: 7.0 - 8.5
- Chloramine: < 0.2 parties par million
- Silica: < 13 parties par million

CETTE GARANTIE ET LES OBLIGATIONS ASSUMÉES PAR BLODGETT SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ OU GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. BLODGETT NE FOURNIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU GARANTIE QUELCONQUE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE COMMERCIALISATION, APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU SUR TOUTE AUTRE QUESTION CONCERNANT LES PRODUITS VENDUS DANS LE CADRE DES PRÉSENTES, QU'ILS SOIENT UTILISÉS SEULS OU EN CONJONCTION AVEC UN AUTRE ÉQUIPEMENT. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques, et l'acheteur peut avoir d'autres droits qui varient d'une région à l'autre.

AVIS IMPORTANT

Il est demandé à l'utilisateur final, acheteur d'un produit Blodgett auquel cette garantie s'applique est invité à enregistrer leur produit en ligne chez www.blodgett.com. Sur l'enregistrement, la période de garantie débutera de la manière prévue en haut. Si le produit n'est pas enregistré, la période de garantie sera censée avoir commencé à la date de facturation de l'appareil concerné au concessionnaire ou autre client intermédiaire, ce qui pourra avoir pour effet de réduire considérablement la durée de la période de garantie. La garantie ne s'applique pas lorsque installé en milieu résidentiel.

BLODGETT OVENS

44 Lakeside Avenue, Burlington, Vermont 05401 É.-U. Téléphone (802) 658-6600 Télécopie : (802) 864-0183